

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

D/95/ 328 / PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE CADRES AU MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Loi Fondamentale ;
VU le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du
Gouvernement
VU le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition
partielle du Gouvernement complété par le Décret D/91/079/PRG/SGG du 26
Août 1994 ;
VU le Décret n° 125/PRG/SGG du 3 Novembre 1994 portant attributions et
organisation du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de la
Formation Professionnelle ;

DECRETE :

Article 1er / Sont nommés dans les fonctions ci-après les cadres dont les noms
suivent:

1- Directeur Général de l'Institut National de Recherche et de l'Action
Pédagogique (INRAP)

- Dr. Ibrahima Ninguélandé Diallo - confirmé

2- Directeur du Service National des Infrastructures et Equipements
Scolaires (SNIES).

- Monsieur Abou Soumah - confirmé

3- Directeur Général du Service National d'Alphabétisation

- Monsieur Abdourahmane Condé - confirmé

4- Directeur du Service National de la Formation des Personnels (SNFP)
- Monsieur Alpha Mamadou Bah précédemment Chef du Département
de Formation des Professeurs d'Ecole Normale et Conseillers Pédagogiques
Maîtres Formateurs à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée.

Article 2 / Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République.

Conakry, le 23 Novembre 1995



Général LANSANA CONTE